

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Économie,
du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
du Numérique, de l'Aménagement du territoire,
de l'Agriculture, de l'IFAPME
et des Centres de compétences, concernant
**La collaboration de l'APAQ-W dans le projet-pilote
de take-away de produits locaux lancé par la SNCB**

Monsieur le Ministre,

La SNCB lance un projet-pilote de service de take-away de produits alimentaires en circuit-court. Concrètement, le concept prévoit l'installation, dans les gares, d'un espace de retrait hebdomadaire de produits alimentaires locaux (essentiellement des fruits et légumes), préalablement commandés en ligne.

Ce projet est prévu pour un an et, en fonction de son succès, sera susceptible de perdurer voire de se développer dans d'autres gares.

Monsieur le Ministre, cette initiative est positive. L'Agence Wallonne pour la Promotion d'Une Agriculture de Qualité (APAQ-W) a-t-elle été sollicitée pour contribuer à ce projet? Dans la négative, ne serait-il pas intéressant d'y réfléchir et de solliciter la SNCB afin de voir comment collaborer ensemble?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre Borsus:

[Juin 2021]

Le projet pilote de la SNCB évoqué a fait l'objet d'un appel d'offres en septembre 2020, visant trois gares wallonnes et une gare flamande: Liège-Guillemins, Braine-le-Comte, Ottignies et Gand. En Wallonie, sur base d'un appel d'offres, la SNCB a octroyé le marché à trois structures coopératives: « *le Panier des Producteurs Passionnés* » pour Liège, « *La Clique en Senne* » pour Braine-le-Comte et « *Agricovert* » pour Ottignies.

Ce projet a une durée d'un an et est, semble-t-il, susceptible d'être étendu au terme de la période pilote. Il implique, me dit-on, que les partenaires sélectionnés puissent proposer au minimum 70 % de denrées locales, produites dans un rayon de maximum 30 km.

Il s'agit d'une démarche d'intermédiation commerciale initiée par la SNCB qui, bien évidemment, me réjouit dès lors qu'elle offre des débouchés à des producteurs locaux, essentiellement de produits frais.

Ni l'APAQ-W ni son homologue flamand, le VLAM, n'ont été associés ou consultés à ce sujet, ce qui me paraît quelque peu regrettable dans la mesure où les deux organismes de promotion s'impliquent conjointement dans des initiatives liées aux circuits courts. Je souhaite néanmoins être constructif. Et je pense qu'il serait intéressant que, au-delà des critères chiffrés de proximité, on puisse saisir l'opportunité de donner de la visibilité aux valeurs portées par la consommation locale. Et effectivement, les organismes de promotion – je peux en tous cas m'exprimer au nom de l'APAQ-W – pourraient lui fournir un important effet de levier. En ce qui concerne l'APAQ-W, la charte #jecuisinelocal, durable et de saison pourrait en tous cas contribuer à la pérennité de cette intermédiation.

Je vais demander à l'APAQ-W de prendre contact avec la direction de la SNCB afin d'examiner la possibilité de conjuguer cette intermédiation avec des actions promotionnelles ciblées. Les producteurs locaux en seraient les premiers bénéficiaires.

Reste que, quel que soit mon enthousiasme face à toutes les initiatives qui encouragent la consommation locale, je suis impatient de connaître l'évaluation de cette action, à la fois en termes de succès commercial, mais aussi de praticabilité logistique et d'accessibilité en faveur de tous les producteurs locaux.

Cela étant dit, je le répète, je suis prêt à soutenir toute initiative de qualité dès lors qu'elle est favorable aux secteurs agricole et horticole de notre Région.